



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emplois jeunes

Question écrite n° 55977

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation inquiétante des emplois-jeunes. Ce qui faisait le succès du dispositif emplois-jeunes lors de son lancement, le nombre de jeunes embauchés, inquiète aujourd'hui la plupart des partenaires concernés. Actuellement, ils sont près de 280 000. D'ici deux ans, le contrat de plusieurs milliers d'entre eux arrivera à échéance. Dans un récent rapport d'information sur le bilan à mi-parcours des emplois-jeunes, la sonnette d'alarme a été tirée : accès tardif à la formation, flou du cadre juridique, effet pervers pour le secteur marchand. Ce constat vaut pour tous les secteurs concernés par les emplois-jeunes. Les collectivités locales ne sont pas elles non plus à l'abri, sachant que, selon l'AMF, « la question de pérennisation reste entière dans six cas sur dix ». En conséquence, il la remercie de bien vouloir lui indiquer l'ensemble des mesures qu'elle envisage de prendre pour pérenniser ce dispositif qui par ailleurs a permis d'insuffler une vraie dynamique à la politique de l'emploi en France.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55977

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 décembre 2000, page 7272